

JOURNAL MUNICIPAL

L'actualité de votre commune

Chères Chapelaises, Chers Chapelois,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin de ce début d'année 2021, dans lequel vous allez retrouver l'actualité de notre commune des derniers mois.

Le mois de Janvier est traditionnellement la période des vœux ; il n'était pas possible d'organiser une cérémonie comme nous le faisons habituellement et c'est donc par internet que nous avons diffusé ces vœux un peu spéciaux.

Nous n'avons pas oublié les personnes qui n'auraient pas accès à cette video et les prochaines pages reprennent le verbatim du discours dans son intégralité.

Vous retrouverez ainsi un certain nombre d'informations, reprises partiellement en images, dans les pages suivantes.

En dépit du contexte sanitaire, l'équipe municipale travaille sur les nombreux sujets du quotidien ainsi qu'aux projets des prochains mois et prochaines années.

Bien que nous soyons privés d'un certain nombre de manifestations et d'activités, nos bénévoles ont œuvré afin de maintenir, dans la mesure du possible, une vie sociale et je tiens à les en remercier.

Le traditionnel repas annuel des aînés de notre commune, qui s'était tenu en février l'an dernier, est lui aussi reporté, dans l'attente de conditions sanitaires plus favorables.

Il nous tarde à toutes et tous, de pouvoir reprendre une vie « normale », de nous retrouver et d'échanger, sur tous les sujets de notre quotidien, de partager des moments de convivialité.

Ce temps n'est pas encore venu.

Plus que jamais, il est aujourd'hui impératif de respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Dans ces conditions, le personnel communal et l'équipe municipale restent à votre écoute avec une attention particulière pour les personnes isolées et les plus fragiles.

Continuons de prendre mutuellement soin de nous.

Votre Maire, Franck MOISSAT



Bien Cordialement,

F. MOISSAT

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'F. Moissat'. The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Traditionnels vœux de la municipalité

Au regard du contexte sanitaire, toutes les manifestations de fin d'année ont malheureusement dû être annulées.

Les vœux à la population n'ont pas pu avoir lieu mais sont accessibles sur Youtube.

Vous trouverez dans les pages suivantes, le texte du discours. L'équipe municipale, ainsi que le personnel communal, vous souhaitent une belle et heureuse année 2021.



M. MOISSAT et Mme MARIE lors du vote en Préfecture de Périgueux

Deux nouveaux sénateurs pour la Dordogne

Le 27 septembre 2020, les grands électeurs (à savoir Monsieur MOISSAT, Madame MARIE et Monsieur MOSCAVIT pour notre commune) étaient invités à élire les sénateurs du département. Madame Marie-Claude VARAILLAS et Monsieur Serge MERILLOU siègent désormais au Palais du Luxembourg pour participer au travail législatif et au travail de contrôle du gouvernement.

Les travaux de la fibre se poursuivent

Les travaux entrepris par le groupe Orange pour le déploiement de la fibre se poursuivent.

Vous avez sans doute eu l'occasion de constater les opérations de travaux sur la route départementale numéro 1 notamment.

L'armoire située en face de l'école devrait être raccordée très prochainement.

La presse locale écrite et radio a été sensibilisée par nos soins pour que les quartiers les moins bien desservis soient raccordés en premier.

Monsieur MOISSAT, Maire, a pu échanger avec le directeur des relations avec les collectivités locales de Dordogne d'Orange et ce dernier lui a indiqué que la totalité de la commune serait donc fibrée d'ici la fin 2022.



Travaux de pose de l'armoire fibre et sensibilisation de la presse à nos problématiques avec le collectif 3B (Boiges/Brunies/Blanchou).

Élections régionales et départementales



Initialement prévues en mars 2021, les élections départementales et régionales ont été décalées.

Elles auront lieu en juin 2021, si la situation sanitaire le permet.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales au maximum 5 semaines avant la date du prochain scrutin.

L'inscription peut se faire en mairie ou sur internet (www.service-public.fr) avec une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Budget participatif

Cette année encore, le conseil municipal vous propose de nous faire part de vos idées d'investissement pour améliorer notre cadre de vie. N'hésitez pas à nous envoyer un courrier ou un mail.

Chères chapelaises, chers chapelais,

Compte tenu du contexte actuel et à l'image des autres manifestations, il n'y a pas de cérémonie des vœux de la municipalité cette année.

Pour autant, j'avais à cœur de venir vers vous en ce début d'année 2021, pour à la fois revenir sur l'année passée et aborder avec vous l'avenir.

2020. Une année inédite. Personne n'aurait pu imaginer en janvier, lorsque les journaux télévisés nous parlaient de cette grippe apparue sur un marché à Wuhan en Chine, à l'autre bout du monde, que ce virus impacterait autant nos vies, quelques mois après.

Personne n'aurait pu imaginer que nous connaîtrions à ce jour deux confinements, un couvre feu, la mise en sommeil de pans entiers de notre économie et de nos activités réduites aux aspects dits essentiels.

Le virus a remis en question nos modes de vie.

Jusque dans le deuil, nous n'avons pas pu rendre le dernier hommage qui était dû à celles et ceux qui nous ont quittés. Je pense naturellement à eux ainsi qu'à leur famille. Je sais que ces derniers mois ont été pénibles pour tous, et particulièrement difficiles pour certains.

Nous avons perdu de nombreux repères, nous avons été privés partiellement de nos libertés et de notre vie sociale.

Pour autant, nous avons fait face, nous nous sommes adaptés.

Ici et là, de belles initiatives ont vu le jour, avec des actions de solidarité comme la confection de masques grand public à destination des habitants.

Ce fût notamment le cas à La Chapelle Gonaguet, avec la confection des masques adultes mais également enfants. Je tiens une nouvelle fois à remercier les volontaires qui avaient alors répondu présents.

Au niveau de la commune, ce fût une année d'élection. Je remercie les conseillers municipaux et notamment les adjoints sortants, Martine CREYSSAC, Jacqueline LEVRERO et Gérard CUOMO qui ont accepté d'exercer activement leur mandat jusqu'à la prise de fonction du nouveau conseil municipal. Je salue leur engagement.

Un nouveau conseil municipal est aujourd'hui en place avec de nouveaux adjoints et un conseiller délégué : Nadine COURNIAC des Reyssoux, Loïc CAILLAUD des Basses Veyrinas, Laëtitia MARIE des Genêts, Eric MOSCAVIT de la route de La Tour Blanche et Alain BUISSON des Brunies, en qualité de conseiller délégué.

2020 était une année certes particulière mais tout de même dynamique.

En début d'année 2020, le terrain de tennis a été rénové à moindre coût.

Vous pouvez y accéder moyennant une cotisation annuelle d'une vingtaine d'euros par famille.

À l'école, les volets roulants des classes de la maternelle et cours primaire, ont été remplacés.

D'autres travaux ont été réalisés pour respecter les normes qui ont évolué, que ce soit sur le plan de la sécurité ou sur le plan sanitaire.

Toujours à ce sujet, nous avons mis en œuvre les différents protocoles au fur et à mesure de l'évolution de la situation avec le souci permanent du bien-être des enfants, en concertation avec le corps enseignant. Je remercie Madame LOUNIS, la directrice de notre école, ainsi que les enseignants des différents niveaux, pour le travail réalisé ensemble.

À la cantine, nous avons continué de privilégier les circuits d'approvisionnements courts et les produits bio.

Le règlement par carte bancaire des services périscolaires a été mis en place, même si je vous recommande de privilégier le prélèvement automatique pour éviter les oublis de règlement.

Discours des vœux de la municipalité

Ici et là, des travaux ont été effectués sur les chaussées. Un rond-point est en cours d'aménagement au cimetière car vous nous aviez fait part du fait que ce carrefour était particulièrement dangereux. Les tests de sécurisation route des Genêts se poursuivent.

Des travaux sur les chemins de randonnée ont été effectués. Je remercie Dominique ROUBENE ainsi que l'association Agonapied pour leurs contributions. Les bénévoles de cette association ont également mis en valeur les abords du Prieuré de Merlande et je les en remercie une nouvelle fois.

Sur le plan de la vie sociale, l'année avait bien commencé avec le repas des aînés, vous aviez répondu présents en grand nombre et nous avons partagé un moment de convivialité. Pour 2021, après échange, nous avons pris le parti de maintenir ce rendez-vous et de vous donner rendez-vous un peu plus tard, lorsque les conditions sanitaires nous permettront de nous retrouver dans les meilleures conditions possibles.

Nos associations ont fait leur possible pour maintenir le lien social dans le respect des conditions sanitaires. Je tiens ici à remercier les bénévoles de toutes nos associations pour leur implication.

L'église Saint-Michel est aujourd'hui inscrite aux monuments historiques, ce qui nous donnera accès à des aides financières dans le cadre de travaux de rénovation.

Je terminerai cette rétrospective

par l'utilisation du budget participatif de notre commune : en 2019, nous avons doté les arrêts de bus scolaire d'éclairages solaires ; en 2020, nous avons fait l'acquisition de tables de pique-nique qui seront disposées aux bords de chemins de randonnée . Nous les mettrons en place dès le retour des beaux jours.

En 2021, nous allons continuer les travaux sur les routes avec deux idées majeures : la sécurisation des axes sur lesquels vous nous avez fait part de votre sentiment d'insécurité routière et l'étude de cheminements piétonniers à proximité du bourg dans un but simple : qu'un enfant puisse se rendre à l'école à pied, à vélo, qu'un fauteuil roulant ou une maman avec une poussette puissent circuler dans les meilleures conditions possibles.

Tout ne se fera pas du jour au lendemain, mais nous allons continuer de faire avancer les choses dans la mesure de nos moyens.

De même pour les réseaux. Nous œuvrons afin de faire rénover et renforcer le réseau de distribution électrique pour éviter les coupures intempestives.

Le réseau d'adduction d'eau lui aussi sera modernisé afin de limiter les fuites et garantir un service de la meilleure qualité possible.

Tous ces travaux génèrent des désagréments dont j'ai parfaitement conscience. Nous demandons aux équipes qui font les travaux de laisser passer les riverains et nous faisons régulièrement des points avec les responsables afin de nous assurer que les engagements pris sont bien tenus et rappeler les règles si ce n'est pas le cas.

Toujours concernant les réseaux, nous avons interpellé le principal opérateur de téléphonie mobile, le département, Périgord numérique, notre député sur la faiblesse de nos réseaux 3 et 4G et nous



Discours des vœux de la municipalité

avons demandé que le réseau de téléphonie mobile soit renforcé en installant une antenne de tous les opérateurs sur le pilone de Puy Auriol. Nous ne rattraperons pas des années de retard du jour au lendemain, mais sachez que la réduction de cette fracture numérique est au centre de nos préoccupations.

Cela nous amène tout naturellement au sujet de la fibre et de son arrivée sur notre commune. Je sais que vous attendez impatiemment que nous ayons enfin la fibre à domicile.

Vous pouvez suivre sur le bulletin municipal, l'évolution des travaux.

L'armoire pour notre commune a été posée en 2020, elle sera connectée dans quelques semaines et vous pourrez alors consulter le calendrier de déploiement sur le site de l'Arcep.

L'objectif est que les premières prises soient livrées fin de ce premier semestre, sauf retard lié à des problèmes techniques ou d'ordre sanitaire.

Je connais la situation de beaucoup d'administrés qui, dans cette période difficile, ne peuvent ni télétravailler, ni étudier ou faire leurs démarches en ligne dans des conditions acceptables. Certains n'ont même pas un méga. Je comprends votre impatience et si les travaux ne dépendaient que de nous, ce serait déjà mis en place.

Soyez certains que je mettrai tout en œuvre pour que le progrès profite à tout le monde, c'est la raison pour laquelle nous avons notamment demandé que les administrés qui disposent des débits ADSL les plus faibles ne soient pas les derniers à être raccordés à la fibre.

Je finirai cette rétrospective et la présentation de ces quelques projets par des remerciements à l'attention de notre personnel communal, pour leur implication et leur disponibilité ainsi que leur réel sens du service public dans ces moments parfois un peu difficile.

Je souhaite terminer cette intervention par une touche un peu plus gaie, une petite surprise. J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle identité visuelle de notre commune. J'espère qu'elle vous plaira. Elle reprend la forme des limites géographiques de notre commune qui ont la forme d'un cœur. Le dessin stylisé au centre est celui de notre église récemment inscrite aux monuments historiques. Le vert a laissé place à des couleurs qui inspirent des émotions positives et le dynamisme, à l'image de nos associations, de nos habitants, et de notre jeunesse.

J'espère que cette nouvelle identité visuelle contribuera à faire connaître et identifier plus aisément La Chapelle Gonaguet.



Au nom des membres du conseil municipal et de notre personnel communal, je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année, en espérant que nous puissions très vite sortir de cette triste période, nous retrouver et ensemble, parcourir de nouveaux chemins.

Prenez soin de vous
A bientôt

Franck MOISSAT, Maire de La Chapelle Gonaguet

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Etude sur le réseau de téléphonie mobile

Soucieux des problèmes de réception de réseau mobile, M. Franck MOISSAT a sollicité une étude du réseau sur la commune.

Pour Orange, si la commune est principalement couverte en extérieur, la couverture à l'intérieur des maisons est quasiment inexistante, les antennes qui couvrent le territoire étant souvent trop éloignées.

Seuls 10% des foyers de la commune sont éligibles à la 4G home.

Suite à ces constats, une optimisation de l'antenne relais située à Annesse et Beaulieu a été effectuée en janvier, en puissance 3G et 4G. Parallèlement une action a été entreprise afin de demander l'implantation d'une antenne relais supplémentaire sur la commune.



Poursuite de la gestion de crise Covid 19

Comme depuis le début d'année 2020, la municipalité poursuit sa mobilisation et son investissement pour assurer la gestion de crise liée à l'épidémie de Covid 19.



Les services publics essentiels aux habitants de la commune ont toujours été maintenus. La mairie et l'agence postale ont continué à accueillir le public, les agents des services techniques sont restés mobilisés, la désinfection des locaux scolaires est effectuée 4 fois par jour, le personnel périscolaire respecte les protocoles sanitaires, des masques ont été distribués en mairie....

Le CCAS a maintenu son action sociale et solidaire et a pris contact avec les personnes les plus vulnérables.

Bilan du radar de vitesse sur la route départementale numéro 2

Une nouvelle action cinémomètre a été menée sur la route départementale n°2 (Route de la Tour Blanche).

Sur les 15 jours d'observation, l'analyse des relevés de cette campagne de mesures montre que :

- 85% des usagers roulent en dessous de 98km/h,
- 50% roulent en dessous de 83km/h.

La gendarmerie a été sensibilisée et effectuera des contrôles.

Catastrophe naturelle sécheresse

Notre commune n'a pas bénéficié de la reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2018. Mais un dispositif d'aide exceptionnelle est mis en œuvre pour accompagner les victimes les plus affectées par cet épisode. Les informations sont détaillées sur notre site internet et notre page Facebook.

En parallèle, suite à la non reconnaissance en état de catastrophe naturelle de la commune pour l'année 2019 cette fois, le conseil municipal a décidé de déposer un recours à titre gracieux pour contester cette décision avec l'assistance d'un cabinet d'avocats.

Enfin, si vous avez observé des désordres sur votre habitation, liés à l'épisode de sécheresse survenu durant l'été 2020, nous vous invitons à adresser à la mairie, un courrier accompagné de 2 à 3 photos marquantes afin de constituer un dossier auprès de la Préfecture.

Influenza aviaire



Compte tenu du risque élevé d'influenza aviaire, la mairie a procédé à un recensement des détenteurs de volatiles non professionnels.

Si vous êtes détenteurs de volatiles et que vous ne vous êtes pas manifestés en mairie, merci de bien vouloir le faire au 05 53 03 52 80 ou par mail mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr

ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Projet de territoire

Dès le 24 septembre 2020, les élus du Grand Périgueux se sont réunis pour élaborer le projet de territoire du nouveau mandat 2020 / 2026.

Cette feuille de route constitue un document d'orientation qui reflète la vision partagée des élus communautaires sur l'avenir du Grand Périgueux pour valoriser le territoire et affiner ses atouts.

Les priorités ont été fixées pour les prochaines années et M. MOISSAT, a défendu le caractère rural mais également les besoins en services (fibre....) de notre territoire.



Soutien aux entreprises et au commerce local

Afin de soutenir les entreprises et le commerce local touchés par les effets de la Covid 19, la municipalité s'est engagée dans de nouvelles mesures, en partenariat avec le Grand Périgueux, en s'inscrivant dans le dispositif "ma ville, mon shopping", mais aussi en aidant financièrement les entreprises en difficulté.

Retrouvez tous les dispositifs mis en place sur www.grandperigueux.fr

Les compétences du Grand Périgueux en images

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux dispose de nombreuses compétences.

Elle a notamment en charge, sur notre commune, d'intervenir au niveau des problématiques d'assainissement collectif et d'eaux pluviales, comme ici dans le bourg au mois de novembre 2020 (travaux d'hydrocurage).

Un n° en cas d'urgence :

05.53.35.86.33



Navette ferroviaire

Dans le cadre du contrat d'axe de la Vallée de l'Isle, les acteurs du territoire (dont la SNCF et la Région Nouvelle-Aquitaine), se sont engagés dès 2018 pour moderniser et redynamiser l'offre ferroviaire.

L'enjeu est de proposer une alternative performante aux déplacements automobiles et d'encourager de nouvelles pratiques plus durables en faveur des transports collectifs.

Avec la navette ferroviaire, le Grand Périgueux mise sur le train (TER) pour développer des modes de déplacement plus durables sur son territoire.

L'objectif majeur est de désengorger la ville de Périgueux et ses plus proches communes d'ici 2025.

La halte de Boulazac est déjà en service.

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Réunion de dépistage des fragilités



Mercredi 14 octobre 2020, la municipalité avait invité nos aînés, venus nombreux, dans le respect des règles sanitaires, au foyer rural pour obtenir des informations et astuces.

La réunion, menée par une infirmière de l'hôpital de Périgueux, a permis d'en savoir plus pour continuer à vieillir en bonne santé et à rester en forme longtemps encore.

Les participants ont ensuite pu prendre RDV pour bénéficier d'une consultation infirmière de dépistage des fragilités liées à l'avancée en âge, approfondie et gratuite.



M. MOISSAT et Mesdames MARIE et COURNIAC, adjointes, ont ouvert la réunion.

Dépistage visuel gratuit

La municipalité vous propose un nouvel après-midi de dépistage visuel gratuit, place de la mairie, dans le respect des gestes barrières, le :

Mercredi 31 mars 2021 dès 14h,
avec Alexandre DELIN, opticien diplômé
de LACHAL Mobile.

L'objectif sera de contrôler les acuités visuelles des personnes qui le désirent, d'améliorer la vision (si possible), d'ajuster ou réparer les équipements optiques dans la mesure du possible, de proposer des solutions afin d'améliorer le confort de vision.

L'intervention et les services seront totalemtent gratuits.

Les personnes auront aussi accès à un panel de 400 montures s'il souhaitent essayer de nouvelles lunettes.

Merci de prendre RDV au 05.64.74.00.29.



Rdv

REPORT DU REPAS DES AINES

Comme vous le savez, nous faisons habituellement un repas des aînés au mois de février.

C'était l'occasion de nous retrouver et d'échanger ensemble en toute convivialité. Pour les raisons que vous pouvez imaginer, il apparaît improbable que nous puissions nous réunir au cours des prochaines semaines dans des conditions sanitaires acceptables.

Aussi, nous avons pris l'initiative de reporter ce rendez-vous convivial à une date ultérieure, qui sera arrêtée dès que cela nous sera permis, afin de garantir les meilleures conditions possibles de rassemblement.

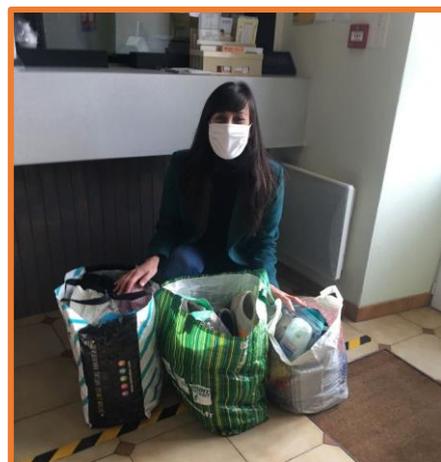


SOCIAL - SOLIDARITÉ

Merci pour vos dons !

L'association des Maraudeuses Périgourdines, qui vient en aide aux personnes vulnérables sans domicile pour la plupart, remercie les généreux donateurs chapelais qui ont participé à la collecte de bonnets, écharpes, gants, chaussures, dons alimentaires et produits d'hygiène, mise en place en novembre et décembre 2020 à la mairie.

Les dons ont été remis à Lisa HUYNH, bénévole de l'association originaire du village.



Pourquoi pas vous ?

Le programme Amelia 2 du Grand Périgueux, relancé en 2019 et destiné à soutenir l'amélioration de l'habitat, a déjà bénéficié à 4 familles chapelaises !

Ils ont effectué des travaux de rénovation, d'amélioration ou d'adaptation de leur logement et bénéficié d'un total de **2652.53€** de subventions financées par la commune de La Chapelle Gonaguet.

L'accompagnement administratif et avec les artisans est assuré par Soliha Dordogne pour faciliter vos démarches.

Alors pourquoi pas vous ?

Renseignements au : 05 33 12 00 79 - contact@amelia2.fr - www.amelia2.fr
Ou auprès de Mme MARIE, adjointe référente de La Chapelle Gonaguet



Donnez vos piles pour le Téléthon !

Depuis fin juillet 2020, la municipalité a mis à votre disposition une boîte pour vos piles et petites batteries domestiques - qui ne doivent pas être jetées dans la poubelle - en mairie.

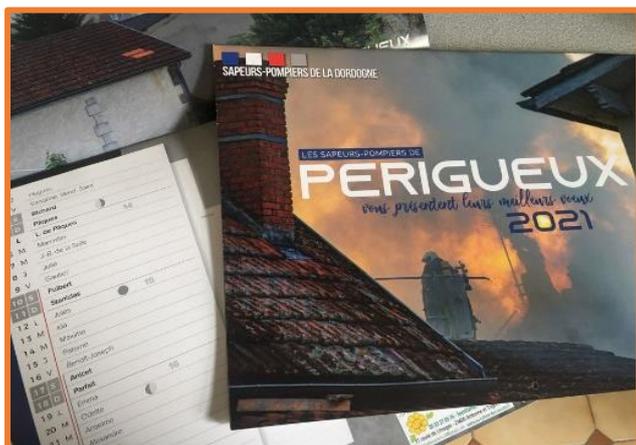
En partenariat avec la délégation Dordogne de l'association AMF Téléthon, représentée par Mme ROSE Christine, habitante de notre commune, les piles collectées en 2021 à la mairie de La Chapelle Gonaguet permettront de faire un don pour aider la recherche.

N'hésitez pas à relayer l'information autour de vous, dans cet objectif double de protection de l'environnement et de lutte contre les maladies rares. Merci à vous.



Calendrier des pompiers

Afin de soutenir l'amicale des sapeurs-pompiers en cette période particulière, les traditionnels calendriers des pompiers ont été proposés en prévente à la mairie, avant leur distribution dans les boîtes aux lettres des Chapelais en janvier.



Ces derniers mois...



Dons de fleurs par le magasin Jardin Fleuri à Chancelade et Auchan à Marsac

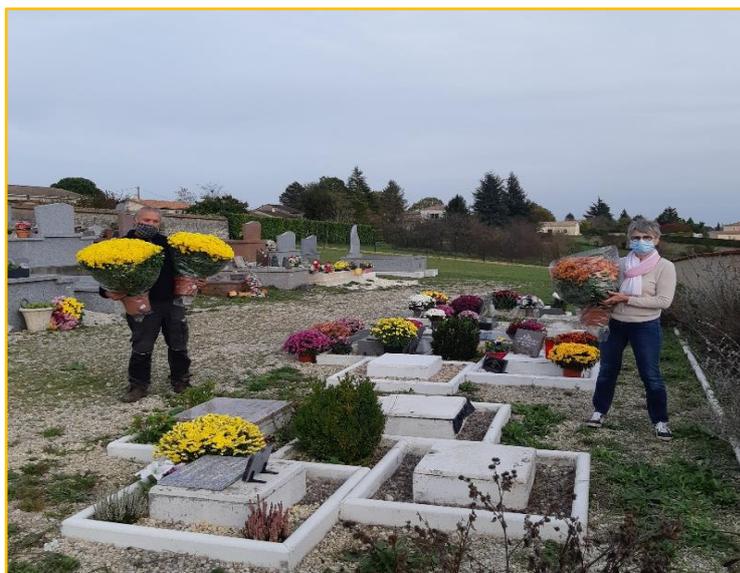
Mise en place des décors de Noël 2020



Fleurissement des concessions pour les personnes n'ayant pu se rendre sur les tombes en raison de la Covid 19 et fleurissement du monument aux morts.



Contrôle annuel des bornes incendies avec les pompiers



Opérations de démoussage des toitures des bâtiments communaux par les agents des services techniques



Cérémonie du 11 novembre en comité restreint





Coupe de branches puis broyage et paillage des parterres communaux



Succès de l'opération de collecte des sapins de Noël



Entretien des chemins de randonnées avec Agonapied, M. MOSCAVIT, adjoint, et les services du Grand Périgueux

Hommage à Valéry GISCARD D'ESTAING



Détention d'un détecteur d'identification pour animaux errants



Remise du diplôme des villes et villages fleuris par le conseil départemental pour l'action d'enherbement mené au cimetière

Renouvellement du label « Ecocert en cuisine » niveau 1, correspondant à 1 carotte, pour les choix opérés par la municipalité de promouvoir la restauration collective bio et locale.



Contrôlé par **ECOCERT EN CUISINE**

2020

Un restaurant
+ BIO
+ LOCAL
+ SAIN
+ DURABLE

Label Ecocert En Cuisine Niveau 1 attribué par Ecocert France
CANTINE SCOLAIRE DE LA CHAPELLE GONAGUJET
24350 La Chapelle Gonaguet

ECOLE – JEUNESSE

Les élèves récompensés pour leurs efforts sportifs

Durant la période si particulière du confinement vécue au printemps dernier, les familles de l'école de La Chapelle Gonaguet ont répondu à l'appel du corps enseignant et de l'USEP 24 qui proposaient des rencontres sportives à distance.

Elles ont permis aux enfants de continuer à bouger et surtout de garder le lien avec leurs camarades. En participant, chaque enfant rapportait des points à sa classe et à l'association USEP de l'école.

Dans ce cadre, l'école de La Chapelle Gonaguet a été récompensée le 16 octobre 2020 pour sa participation exemplaire, terminant dans les 3 premières écoles du département (3000 participants à l'échelle de la Dordogne) !

En présence de représentants de l'inspection académique, du département et de la municipalité, dont M. Loïc CAILLAUD, Adjoint en charge des écoles, les enfants ont reçu un diplôme, des cages de football et des ballons de l'association USEP Dordogne.



Un grand **bravo** !



En complément des opérations de distribution de masques pour adultes et lycéens, la commune a proposé à la rentrée de septembre, aux familles chapelaises, des masques en tissu pour leurs enfants.

Cette action a été possible grâce aux couturières bénévoles qui se sont proposées pour la fabrication de masques de ce gabarit.

Encore un grand **merci** à elles.

EN IMAGE

En janvier, nos écoliers ont apprécié les galettes des rois servies en cantine.



Cantine :

Un niveau toujours « très satisfaisant »

Comme tous les deux ans, le service sécurité sanitaire des aliments de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) a effectué son inspection au sein de la cantine scolaire au cours du mois d'octobre 2020.

Le niveau de satisfaction étant maintenu au niveau "très satisfaisant", l'étiquette officielle a pu être réapposée sur la porte de la cantine par M. CAILLAUD, adjoint en charge des écoles et Cédric VARLET, cuisinier.

Ces résultats sont publiés sur le site Internet "alim'confiance" www.alim-confiance.gouv.fr



ECOLE – JEUNESSE

Noël durant les temps périscolaires

Comme chaque année, les agents des services périscolaires et les élus de l'équipe école ont réalisé une liste fournie pour le père Noël.



Celui-ci est venu déposer les cadeaux commandés pour les écoliers de la commune avant les vacances !

Un repas de Noël a été servi pour le plaisir de tous les gourmands.

Les lutins du comité des fêtes étaient eux aussi de la partie à la sortie de l'école pour une distribution appréciée de bonbons.



Elus, agents et bénévoles du comité des fêtes étaient mobilisés pour ces moments festifs.



Concours de dessin

Dessine nous ... **La Chapelle Gonaguet !**

Montrez-nous de quelle manière vous voyez notre commune !

Concours ouvert à tous les enfants Chapelois !

Jusqu'à 15 ans

Au dos de chaque dessin doivent figurer le nom, prénom, âge de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone pour prendre contact.

Dessin à retourner à la mairie **avant le 31 mars 2021.**

A mettre dans la boîte aux lettres de la mairie ou à envoyer en PDF au secrétariat.

Les plus beaux dessins seront publiés dans le prochain bulletin.



Nouveaux volets roulants

Après les travaux menés l'an passé dans la classe des petites et moyennes sections de maternelle, la municipalité a décidé de changer également les volets roulants de la classe des grandes sections/CP pour le confort des élèves et enseignants.



La redevance incitative



Mmes COURNIAC et MARIE ont participé à la réunion du SMD3

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

Un courrier a été distribué à l'ensemble des chapelais pour expliquer la démarche et vous demander de créer votre compte usager (obligatoire) - si cela n'est pas déjà fait.

Plus d'informations site du SMD3 ou 09.71.00.84.24

Le saviez-vous ?



Chaque trimestre vous pouvez retrouver le bulletin trimestriel de la qualité de l'air de l'agglomération sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook).

Brûlage des végétaux

Du 1^{er} mars au 30 septembre, nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral **interdit** tout brûlage.

Brûler ses déchets verts dans son jardin en dehors des périodes autorisées (déclaration en mairie obligatoire du 1^{er} octobre au 28 février – détail des modalités sur notre site Internet et en mairie - peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Collecte des encombrants

Le Grand Périgueux a harmonisé la collecte des déchets encombrants.

Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1 m³ par enlèvement.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Pour notre commune :

le 2^{ème} lundi de juin et octobre

Réservation obligatoire auprès d'ARTEEC au 05. 53. 46. 65. 46

Une seconde vie pour votre sapin



Jusqu'au 17 janvier 2021, les chapelais étaient invités à déposer leurs sapins au point de collecte situé au hangar communal ou en déchetterie. Les sapins ainsi collectés seront broyés et le paillage issu de cette opération utilisé pour les parterres municipaux.



Nous avons besoin de vous !

Consciente de l'importance de la question écologique, la municipalité, représentée par Mme Laëtitia MARIE, Ajointe en charge de l'environnement, vous propose de vous impliquer à votre mesure, en suivant certains (ou tous !) éco gestes simples, pas ou peu coûteux, que nous vous proposons tous les 15 jours sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook).

Ces « trucs et astuces » pour faire des économies d'énergie et agir pour la planète, ne peuvent pas être mis en place d'un seul coup. C'est pourquoi vous pourrez choisir parmi nos propositions, des actions que vous jugerez prioritaires ou faciles à réaliser.

Chaque geste compte et nous remercions par avance les chapelais pour leur implication ou pour leur partage d'idée d'éco-gestes !

TRAVAUX

Réaménagement d'un virage dangereux

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, le virage situé sur la route des Genêts, en limite avec la commune d'Annesse et Beaulieu, a fait l'objet d'un réaménagement de la part de nos services techniques et de ceux de la commune voisine.



Réunion avec les élus d'Annesse et Beaulieu, M. MOISSAT et M. BUISSON, conseiller délégué.

Un rond-point rue du Plateau

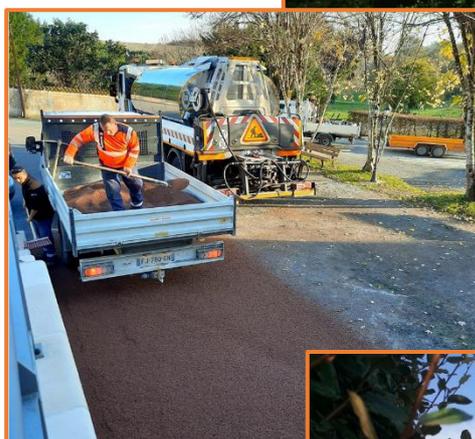
L'entreprise Eurovia est intervenue en novembre 2020 pour réaliser un rond-point rue du plateau.

Cet équipement, qui améliore la sécurité des usagers et des poids lourds amenés à fréquenter le hangar des services techniques, sera prochainement finalisé.



Elagage des lignes électriques haute tension

Afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris autour des lignes de transport d'énergie électrique sur la commune, dans le courant du premier semestre 2021, par l'entreprise Le Naour pour le compte de la société de réseau de transport d'électricité.



Travaux de voirie 2021

Après mise en concurrence de 3 entreprises, l'entreprise SNPTP, choisie par la commission communale voirie, est intervenue en fin d'année sur les tronçons identifiés comme prioritaires pour la réalisation des travaux de voirie 2020.

De nombreux tronçons routiers ont ainsi été repris pour un coût total de travaux de 83 735 € TTC.

M. Eric MOSCAVIT, adjoint en charge des services techniques, a assuré le suivi de ces travaux tout au long de leur mise en œuvre.

TRAVAUX



Cheminement piétonnier sécuritaire

Dans le prolongement des démarches déjà entreprises, une étude technique et financière de cheminements sécurisés est en cours sur les axes de la route des Genêts et route de Biras.

La même démarche sera entreprise sur la route départementale n°1 avec les services du département durant le mandat.

Messieurs Franck MOISSAT, Eric MOSCAVIT et Alain BUISSON avec le technicien de l'Agence Technique Départementale (ATD).

Vérifications annuelles sécuritaires

Chaque année, la municipalité fait procéder à une vérification sécuritaire de l'ensemble de ses bâtiments communaux par des organismes indépendants : contrôle des installations électriques, contrôle des aires de jeux, contrôle et dégraissage des matériels en cantine, dératisation préventive, vérification des extincteurs...

Malgré le contexte sanitaire, l'ensemble de ces contrôles ont été effectués en 2020.



Réfection des chemins de randonnée

Les eaux pluviales ayant fortement endommagé certains de nos chemins de randonnées, les agents des services techniques, aidés par Monsieur Roubene, retraité chapelais et ancien conseiller municipal sous la municipalité de Monsieur Guidoux, ont œuvré pour remettre en état les chemins les plus abîmés, sous la direction de M. Eric MOSCAVIT, adjoint en charge des travaux.

Nous remercions vivement M. ROUBENE pour son investissement, sa bonne humeur et ce travail qui satisfait pleinement les randonneurs.



M. ROUBENE a œuvré bénévolement avec les agents des services techniques pour la réfection des chemins de rando

Renforcement des équipements pour les services techniques

Afin d'être à même d'intervenir face à la multiplication des aléas climatiques, M. Eric MOSCAVIT, adjoint en charge des services techniques a souhaité doter les agents des services techniques de deux nouvelles tronçonneuses et des équipements de protection liés.



ASSOCIATIONS – SPORT

La municipalité de la Chapelle-Gonaguet remercie tous les membres des associations qui sont restés mobilisés en 2020, et ce malgré la crise sanitaire, et vous donne, nous l'espérons, rendez-vous en 2021 pour de belles et joyeuses manifestations communales.



Le comité des fêtes toujours mobilisé !



Malgré l'annulation de plusieurs de leurs manifestations (marchés de producteurs, marché de printemps, fêtes des citrouilles), les membres du comité des fêtes sont restés enthousiastes et ont su proposer de belles fêtes de

la Saint-Michel le week-end du 26 septembre 2020 et ont offert un moment joyeux aux élèves du groupe scolaire avant les vacances de Noël !

Un grand merci à eux pour leur bonne humeur communicative !



Après-midi sportive avec le club de tennis de Chancelade

Dans le cadre d'un partenariat mené par la municipalité avec le club de tennis de Chancelade, une après-midi sportive et multi-activités a été proposée le samedi 17 octobre 2020 aux enfants et parents, avec la participation de sportifs professionnels !

M. MOISSAT, Maire et Mme COURNIAC, adjointe en charge des associations, poursuivent les échanges afin que ce partenariat perdure.



Une marche en faveur d'octobre rose

Dans le cadre d'octobre rose, l'association Agonapied organisait le 18 octobre 2020, une marche familiale dans le respect des gestes barrières, pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Une randonnée qui a connu un franc succès chez les petits et les grands marcheurs.

La municipalité proposait également des objets en vente au profit de la Ligue contre le cancer en mairie.

Un chèque d'une valeur de plus de 540 € a pu être remis à la présidente de la délégation Dordogne de l'association par Mme Nadine COURNIAC, adjointe en charge des associations.



ASSOCIATIONS – SPORT

M. MOREAU, porte-drapeau pour la Fopac



Depuis de nombreuses années, Monsieur Georges MOREAU exerce les fonctions de porte-drapeaux pour l'association des anciens combattants de la commune FOPAC.

Né le 27 novembre 1932 à La Gonterie Boulouneix en Dordogne, il a été appelé à l'activité du service militaire le 3 novembre 1953 et a été affecté au BC / 26^{ème} régiment d'infanterie à Sarrebourg en Moselle.



Puis du 2 août 1954 au 18 mars 1955, il participe au maintien de l'ordre en Tunisie. Il revient dans son foyer en débarquant à Marseille le 19 mars 1955 et regagne le quartier de Blanchou à la Chapelle Gonaguet.



Il est rappelé le 10 août 1955 pour rejoindre son régiment, direction le Maroc. Il embarque le 7 octobre 1955 à Marseille et arrive à Casablanca le 14 octobre 1955. Il y restera jusqu'en décembre 1955 et arrivera à Marseille le 18 décembre 1955. Il rentrera chez lui le 20 décembre 1955.

Il est l'un des premiers chapelais à disposer de la carte de combattant en mars 1990.

Il reçoit en 2013 le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance de ses 20 ans de fidélité à cette fonction par la fédération ouvrière et paysanne des anciens combattants et devrait prochainement recevoir une médaille pour ses 30 années d'exercices le 8 mai 2021.



Le retour des associations attendu !

En raison du contexte sanitaire, les cours de sports ont été suspendus. Toutefois, nous espérons que les différentes associations pourront reprendre au plus tôt, la municipalité mettant toujours gracieusement à disposition ses équipements aux associations.



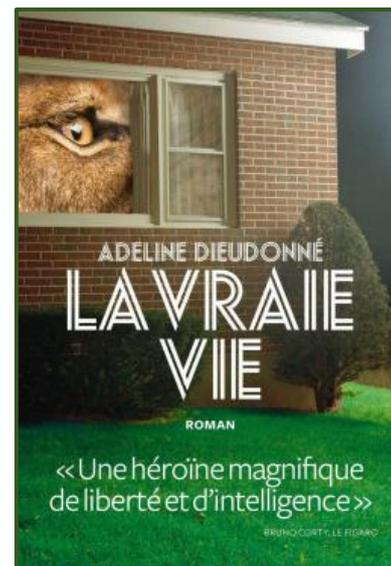
CULTURE – ART

Prix Razac sur livre

Dans une version revisitée face à la pandémie, le prix Razac sur livre 2020 proposait aux lecteurs de plusieurs communes, dont la nôtre, de choisir, parmi 8 livres ayant reçu un prix littéraire récent, celui qui les avait le plus touchés. Une dizaine de lecteurs de notre bibliothèque communale ont participé aux lectures et ont pu choisir leur livre préféré.

Lors de la soirée débat du 16 octobre 2020, le prix a été attribué à "La vraie vie" d'Adeline DIEUDONNÉ.

Tous les livres qui étaient en compétition sont disponibles à la bibliothèque municipale.



En raison de la pandémie, les ateliers bébés lecteurs reprendront ultérieurement. Vous pouvez toutefois toujours emprunter une sélection de livres et des supports audio pour les tout-petits à la bibliothèque.

Téléphone : Mme RAPNOUIL
au 05.53.03.40.18



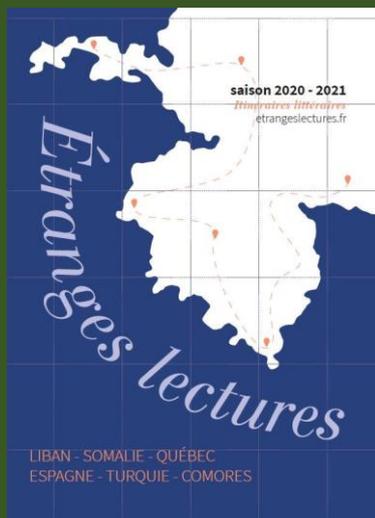
En ce début d'année 2021, la bibliothèque municipale s'est dotée de nouveaux livres dont certains prix littéraires, mais aussi des romans policiers, des romans du terroir et des romans pour adolescents.

Alors n'hésitez plus et venez découvrir cette nouvelle sélection et bien d'autres livres à la bibliothèque communale ouverte le lundi, mardi, vendredi de 16h à 17h30.

bibliotheque-municipale-la-chapelle-gonaguet@orange.fr



La manifestation culturelle "étranges lectures" qui devait se tenir l'an passé, est reportée au mois de juin 2021, sous réserve que les manifestations puissent être organisées.



En images

Le saviez-vous ?

La commune abrite un arbre multiséculaire !

D'une hauteur de plus de 40 mètres, il ferait partie des plus beaux spécimens de Dordogne selon l'association des amis des arbres !



ENTREPRISES

Zoom
sur...

Après la période de confinement, et désormais avec la période de couvre-feu, la municipalité souhaitait mettre en avant, dans cette édition, deux commerçants de la commune.

Brocante Metalwood

En plein centre bourg, la brocante Métalwood vous attend pour trouver des objets rares, chinés ou améliorés !

Véritable boutique de décoration au style brocante - vintage - industriel, elle saura vous charmer. Mickaël vous propose par ailleurs des créations et des décorations suivant des thèmes, et effectue également des prestations de vide maison / cave / grenier, ainsi que du dépôt-vente.

Rendez-vous au 348 route de Chancelade - 06 22 25 47 88



L'Instant d'Emi



L'Instant d'Emi vous accueille dans un espace au calme, où vous pourrez, le temps d'un instant, prendre soin de vous. Émilie vous propose en effet de nombreuses prestations de qualité : prothèse ongulaire, épilation, soins du visage, forfait mariage, maquillage artistique mais aussi accessoires en tissu (lingettes démaquillantes, écharpes avec poche accessoirisées....).

N'hésitez plus et prenez rendez-vous : 1653 Rue du Puy de Merlande - 06 78 88 85 81

Bonne nouvelle !

Votre nouveau conseiller en immobilier sur la Chapelle Gonaguet, passionné par son métier, Sébastien, habitant de la commune, se fera un plaisir de vous accompagner dans votre projet de vie.

capfrance
Sébastien Prévotel
Conseiller immobilier
indépendant
ESTIMATION GRATUITE 06 58 43 29 08

AIDES DU GRAND PERIGUEUX

En plus des solutions déjà lancées avec l'Etat et la Région, le Grand Périgueux ouvre un fond supplémentaire de soutien dont l'objectif est d'accompagner l'économie locale en cette période de crise exceptionnelle.

Pour en savoir plus :
www.initiative-perigord.fr ou sur le site du Grand Périgueux.



Pensées pour nos restaurateurs ambulants

En raison des mesures de couvre-feu, Pizza Lino, qui vous propose ses pizzas chaque mercredi et samedi soirs, place de l'école, mais également La Table Ronde, qui devait vous proposer des crêpes bretonnes et paninis chaque jeudi soir à compter du 21 janvier, place de l'école, vous retrouveront dès que le contexte sanitaire le permettra.

Pizza Lino 06.47.94.86.49 / Table Ronde 06.46.47.29.29



Chers Chapeloises et Chapelois,

Les personnes de la liste " La Chapelle Gonaguet Démocratie Active" se joignent à nous pour vous souhaiter une heureuse année 2021.

Nous sommes aujourd'hui 2 conseillers municipaux d'opposition issus de cette liste : Denis TESTUT et Christian VALBOUSQUET, qui remplace Prune Breteche suite à sa démission, que nous remercions pour sa participation.

Nous remercions le travail de Cédric VARLET à la cantine scolaire, puisque cette dernière a obtenue « 2 carottes », label ECOCERT qui encourage les cantines faisant l'effort de s'approvisionner en produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Cette initiative avait été lancée par Jacqueline LEVRERO, ancienne conseillère municipale.

Des travaux de voirie importants ont été réalisés sur le réseau routier de la commune, qui en a bien besoin et où rien ne s'était fait en deux ans.

Nous déplorons toutefois qu'il n'y ait eu qu'un seul devis pour l'ensemble des travaux. Nous avons rappelé au maire et à son équipe lors du conseil municipal de Décembre, qu'ils avaient été élus pour gérer la commune en bon père de famille.

En effet, pour un montant de travaux de plus de 100 000€, il nous paraît léger de faire intervenir seulement 2 entreprises, dont l'une est la filiale de l'autre.

Un projet d'aménagement piéton le long de la route de Biras et de la route des Genêts a été discuté en conseil.

Nous resterons très vigilants et réactifs sur les montants d'investissement de ces réalisations.

Lors d'une rencontre avec le collectif 3B, le maire s'est engagé à faire pression sur l'opérateur Orange, pour l'installation en priorité de la fibre dans les secteurs sans Internet de la commune. Si nous approuvons la démarche, nous rappelons que l'engagement initial d'Orange est de fibrer l'ensemble de la commune en 2021. Et nous demandons au maire de faire pression sur Orange pour respecter son engagement initial.

Le vote de 2 conseillers municipaux d'opposition restera toujours minoritaire. Le meilleur moyen que vous avez de participer à la vie de la commune est de lire les comptes rendus des conseils, ou mieux de venir les écouter.

C'est pourquoi nous demandons au maire de programmer des conseils hors couvre-feu afin qu'ils puissent être publics.

Denis TESTUT

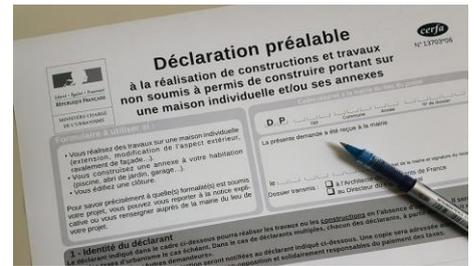
Christian VALBOUSQUET

INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration d'urbanisme



Abri de jardin, transformation de votre garage en pièce d'habitation, pose de clôture.... tous ces travaux sont soumis à déclaration d'urbanisme. Vous pouvez vous renseigner en mairie ou sur le site internet du Grand Périgueux : www.grandperigueux.fr



Bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral en vigueur précise que les jours et horaires autorisés pour vos travaux (tontes notamment) sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

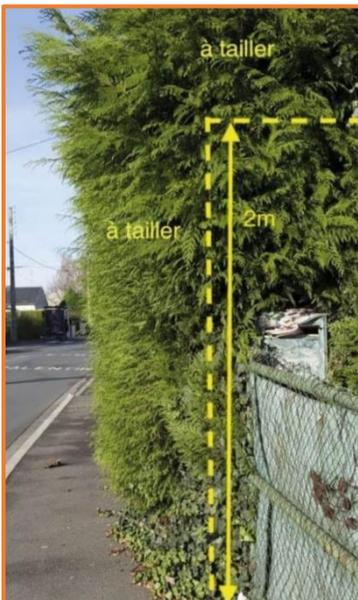
Les samedis de 9h à midi et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à midi.



Informations et obligations Taille des haies

L'élagage des arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées est obligatoire. Les plantations ne doivent pas gêner le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation, gêner la visibilité ou l'intervention des entreprises et les branches ne doivent pas toucher les réseaux (téléphonie, électricité, éclairage public).



Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres, la distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative doit être respectée,
- pour les plantations de moins de 2 mètres, la distance est fixée à 0,50 m de la limite séparative.

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage peut-être exigé par la mairie. Si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations, la responsabilité du propriétaire peut également être engagée.



Pannes réseau Télécom

Si vous constatez un équipement endommagé sur la voie publique (poteau cassé ou penché, câble décroché ou arraché, armoire ouverte ou détériorée...), le service dommage réseau permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange.

<https://dommages-reseau.orange.fr>

Nouveaux horaires et services pour la gendarmerie de St Astier

La brigade de St Astier vous accueille les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.

Vous pouvez prendre RDV en ligne, pour éviter l'attente, grâce au système « Agend et Vous » accessible depuis le site <https://lannuaire.service-public.fr/>

Par ailleurs, la gendarmerie s'est dotée d'une brigade numérique (possibilité d'échanger avec un gendarme 24h/24) pour les sollicitations non urgentes et les demandes de renseignements, il est possible de déposer une pré-plainte en ligne sur le site [https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/rubrique "à votre contact", "service en ligne".](https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/rubrique%20%22a%20votre%20contact%22,%20%22service%20en%20ligne%22)

VOS SERVICES



La mairie – 05.53.03.52.80

La mairie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

L'agence postale – 05.53.06.31.24

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi, à l'exception du mercredi, de 9h à 11h45.

La bibliothèque – 05.53.08.17.54

La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi et vendredi de 16 h à 17 h 30 et sur rendez-vous durant les vacances scolaires (05.53.03.40.18).

Toutes les informations sur votre commune, les services, les comptes rendus des conseils municipaux, les actualités ... sont disponibles en mairie ou sur notre site Internet (www.lachapellegonaguet.fr).

Rejoignez-nous également sur notre page Facebook ! **(accessible même sans compte Facebook)**
<https://www.facebook.com/la.chapelle.gonaguet.officiel/>



ÉTAT CIVIL

Naissances

♂ 02/10/2020 : Abel FIERFOL CERVERA

♀ 24/11/2020 : Leeway CASSARD

Informations diffusées après accords des familles.

Une remarque, une idée ?

Faites nous le savoir !

La municipalité recueille vos idées et remarques (mails ou courriers) qui seront inscrites dans un cahier de propositions pour la commune.



POUR RECEVOIR LES ALERTES SMS DE VOTRE COMMUNE :

La municipalité a mis en place un système d'information numérique (SMS et mail) pour avertir la population des évènements importants de la commune. A ce titre, nous avons besoin de recueillir votre consentement pour l'utilisation de vos données. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous par mail (mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr) ou voie postale en mairie.

NOM – Prénom :

Adresse :

- Accepte de recevoir des informations sur le mail suivant :
- Accepte de recevoir des informations sur le numéro de portable suivant :
- Refuse de recevoir des informations.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 18 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____, à : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire⁽¹⁾ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés
- Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants
- Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant
- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative
- Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances
- Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie

Fait à : _____

Le : _____, à : _____

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature : _____



(1) Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 18 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____, à : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire⁽¹⁾ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés
- Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants
- Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant
- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative
- Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances
- Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie

Fait à : _____

Le : _____, à : _____

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature : _____



(1) Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

Attestation de déplacements dérogatoires "Facile à lire et à comprendre"

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE FEU

Je remplis ce papier

à chaque fois que je dois sortir

durant les horaires du couvre feu.

Je montre ce papier à la police si je suis contrôlé.

C'est la loi à cause du Covid 19.

Si je n'ai pas d'imprimante, je recopie ce papier sur une feuille.

Je m'appelle.....

Je suis né(e) le.....

Mon adresse.....

Si je suis obligé de sortir durant les horaires du couvre feu,

je coche une case pour indiquer pourquoi je sors :

- Pour me déplacer :
 - Entre ma maison et mon travail, Ou
 - Entre ma maison, et un lieu d'enseignement ou de formation, Ou
 - Pour un déplacement professionnel.
- Pour une consultation médicale ou des soins qui ne peuvent pas attendre. Pour acheter des produits de santé.
- Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi. Pour la garde d'un enfant.

- Pour sortir seul ou avec mon accompagnant si je suis en situation de handicap.
- Pour me rendre à un rendez-vous avec un professionnel de la justice ou de l'administration.
- Pour une mission d'intérêt général demandée par l'administration.
- Pour un déplacement lié à un voyage en train ou en avion en cas de voyage longue distance.
- Pour une promenade courte autour de ma maison pour sortir mes animaux.

Je coche une case quand je veux sortir, et j'amène le papier avec moi.

Si j'ai un autre document qui indique la raison de mon déplacement, je l'amène aussi : par exemple, une ordonnance.

Si je suis une personne en situation de handicap, J'amène avec moi un document qui dit que je suis handicapé. Par exemple : ma carte mobilité inclusion, la notification de la MDPH.

Je mets la date Je mets l'heure Je signe

Cette attestation de déplacement "Facile à lire et à comprendre" s'intègre dans une démarche qui vise à proposer un mode de lecture adapté aux personnes ayant des difficultés de lecture. Cette attestation officielle est également proposée en format numérique sur le site du Ministère de l'Intérieur.